



Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666


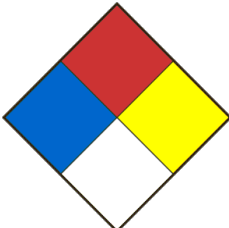
Fax. (Qc): (418) 660-8998

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit 4-NITROPHÉNOL		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique $O_2NC_6H_4OH$		Numéro MAT NR-0127	Masse molaire 139,11
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes 4-NITRO-PHENOL, p-NITROPHÉNOL, 4-HYDROXYNITROBENZÈNE, NIPHEN, PARANITROPHENOL			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 / 800-890-8666	
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
Date FDS préparée 2021-08-17	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

## SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>Classification SIMDUT/SGH</b>	<p>Toxicité aigüe-Inhalation catégorie 4</p> <p>Toxicité aigüe-Cutanée catégorie 4</p> <p>Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition répétée catégorie 2</p> <p>Toxicité aigüe-Orale catégorie 4</p>
<b>Mention d'avertissement</b>	ATTENTION
<b>Mentions de danger (H)</b>	<p>H312 Nocif par contact cutané.</p> <p>H332 Nocif par inhalation.</p> <p>H302 Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.</p>
<b>Conseils de prudence (P)</b>	<p>P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.</p> <p>P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.</p> <p>P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette).</p> <p>P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.</p> <p>P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.</p> <p>P264 Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation.</p> <p>P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.</p> <p>P314 Consulter un médecin en cas de malaise.</p> <p>P330 Rincer la bouche.</p>
<b>PICTOGRAMMES</b>	
<b>Autres dangers</b>	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	<p><b>Santé</b> 3</p> <p><b>Inflammabilité</b> 1</p> <p><b>Réactivité</b> 1</p> <p><b>Spécial</b></p>

## SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
4-nitrophénol	100-02-7	<=100

## SECTION 04 - PREMIERS SOINS

<b>Si contact avec yeux</b>	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si contact avec peau</b>	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si inhalé</b>	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
<b>Si avalé</b>	Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
<b>Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)</b>	Principaux symptômes d'une forte exposition: Maux de têtes. Somnolence. Nausées. Cyanose (coloration bleue à noire de la peau et des ongles). Réf. section 11.
<b>Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire</b>	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition. En cas d'intoxication, on peut administrer comme antidote: Lait. Charbon activé. Blancs d'œufs battus.
<b>Conseils généraux</b>	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

## SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

<b>Inflammabilité</b>	Non
<b>Conditions d'allumage</b>	Non-inflammable.
<b>Agents d'extinction appropriés</b>	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
<b>Agents d'extinction inappropriés</b>	Donnée non-disponible.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: - Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx).
<b>Dangers spéciaux de feu et d'explosion</b>	La décomposition exothermique du 4-nitrophénol (279°C) génère beaucoup de pression et risque d'exploser si le produit est confiné. Une poussière fine dans l'air peut s'enflammer. La poussière peut former un mélange explosif avec l'air. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
<b>Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers</b>	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

## SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence</b>	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter l'inhalation de la poussière. Utiliser un appareil respiratoire au besoin. Ramasser à l'aide d'une pelle ou d'un balai en prenant soin de ne pas disperser les poussières. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
--	--

## SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Conditions d'entreposage</b>	Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'air, de l'humidité et des produits incompatibles. Protéger de la lumière et des rayons du soleil.
<b>Méthode et équipement de manutention</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où se forme la poussière ou la vapeur. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)

## SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
4-NITROPHÉNOL	100-02-7	VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. LEP Colombie Britannique
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

<b>Ventilation</b>	Utiliser une hotte.
<b>Respiratoire</b>	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
<b>Gants</b>	Manipuler avec des gants.
<b>Yeux</b>	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
<b>Chaussures</b>	Chaussures de sécurité.
<b>Vêtements</b>	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
<b>Contrôle d'ingénierie</b>	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

## SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>État physique</b>	Solide.
<b>Apparence</b>	Cristalline jaune/brun clair.
<b>Odeur</b>	Aromatique.
<b>Seuil olfactif</b>	Données non disponibles
<b>pH</b>	4.4 5 g/L (solution aqueuse).
<b>Point de fusion / congélation</b>	113-115°C
<b>Point initial d'ébullition</b>	279°C (dec)
<b>Plage d'ébullition</b>	Données non disponibles
<b>Point d'éclair</b>	169°C
<b>Taux d'évaporation</b>	Données non disponibles
<b>Inflammabilité</b>	Non
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)</b>	Données non disponibles
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)</b>	Données non disponibles
<b>Tension de vapeur</b>	0.6 mmHg @ 120°C.
<b>Densité de vapeur</b>	Données non disponibles
<b>Densité</b>	1.479 g/cm <sup>3</sup> @ 20°C.
<b>Solubilité</b>	Modérément soluble dans l'eau froide 15g/L. Très soluble dans l'alcool, le chloroforme et l'éther.
<b>Coefficient de partage--n-octanol/eau</b>	log Pow : 1.91-
<b>Température d'auto-inflammation</b>	283°C
<b>Température de décomposition</b>	279°C
<b>Viscosité</b>	Données non disponibles

## SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Peut réagir violemment avec les substances incompatibles.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions de stockage recommandées. Sensible à la lumière.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Peut réagir violemment au contact de substances incompatibles.
<b>Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)</b>	Éviter la formation de poussière. Chaleur, flammes et étincelles. Exposition à la lumière.
<b>Substances incompatibles</b>	Les agents oxydants forts (acide nitrique, acide perchlorique, les peroxydes, les chlorates et les perchlorates), les bases fortes, la chaleur et l'humidité. Les agents réducteurs. Les matières combustibles (papier, laine, huile). Peut exploser si mélangé et chauffé avec le phosphite de diéthyle.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx).

## SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

### 4-NITROPHÉNOL

<b>Premières voies d'absorption</b>	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
<b>Effets / symptômes de l'exposition aiguë :</b>	Par voie d'exposition ci-dessous.
<b>- Yeux</b>	Irritation sévère et peut entraîner des lésions inflammatoires notamment, si l'exposition est intense et prolongée.
<b>- Peau</b>	Irritation et dermatite.
<b>- Respiration</b>	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Troubles nerveux, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, nausées et vomissements, méthémoglobinémie et cyanose.
<b>- Ingestion</b>	Irritation des muqueuses. Douleurs abdominales, crampes, diarrhées, maux de tête, vertiges, sudation, salivation, nausées et vomissements, convulsions, méthémoglobinémie, tachycardie, cyanose, perte de conscience, coma et peut entraîner la mort.
<b>Effets / symptômes de l'exposition chronique</b>	Sensation de brûlure, dermatite, conjonctivite, troubles nerveux, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, laryngite, maux de tête, vertiges, confusion, irritabilité, sudation, salivation, tachycardie, fatigue, méthémoglobinémie, cyanose, perte de poids et perte d'appétit, nausées et vomissements.
<b>DL<sub>50</sub> (spécifier l'espèce et voie d'entrée)</b>	DL50 Oral - Rat - 230 mg/kg DL50 Dermal - Rat - 1024 mg/kg
<b>CL<sub>50</sub> (spécifier l'espèce et voie d'entrée)</b>	CL50 inhalation - Rat >4.7 mg/L - 4 h

## SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

<b>Écotoxicité</b>	CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 3.10-24.00 - 48 h CE50 - Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) - 2.3-7.71 mg/L - 96 h CE50 - Desmodesmus subspicatus (algues vertes) - 23.7 mg/L - 96 h CL50 - Lepomis macrochirus - 6.6 mg/L - 96 h - Statique. CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - 3.8 mg/L - 96 h - Statique. 7.9 mg/L - 96 h En mouvement .
<b>Persistence et dégradation</b>	Biodégradabilité aérobie. Durée d'exposition 28 jr - Résultat: 90 % - Facilement biodégradable.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Bioaccumulation Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 28 d. - 0.0441 mg/l(p-Nitrophenol) - Facteur de bioconcentration (FBC): 280.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.
<b>Autre effets nocifs</b>	Ne pas jeter les résidus à l'égout.

## SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

<b>Mesures pour l'élimination</b>	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
<b>Emballage contaminé</b>	Éliminer comme produit non utilisé.

## SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	1663
Appellation réglementaire	NITROPHÉNOLS (o-, m-, p-)
Classification du TMD	6.1 Matières toxiques
Groupe d'emballage	III
Indice de quantité limitée	5kg
Indice PIU	-
Dispositions particulières	43

## SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Toxicité aigüe-Inhalation catégorie 4 Toxicité aigüe-Cutanée catégorie 4 Toxicité spécifique pour certains organes cibles-Exposition répétée catégorie 2 Toxicité aigüe-Orale catégorie 4
---------------	--

## SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

### Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2021-08-17